

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PROCES VERBAL ANNEE 2000

Le 20 décembre 2001
A 18 heures
Salle St François

Accueille des personnalités et des associations

Préambule fait par M. CORTESI Claude

La lutte contre les exclusions est une valeur fondamentale de notre mouvement. Nos actions ont donc évolués en fonction de la situation socio-économique et de ses conséquences sur la population. De l'exclusion du monde du travail aux supports culturels et éducatifs en période de plein emploi, en passant par l'accès pour tous à la formation permanente, nous sommes maintenant mobilisés contre toutes les nouvelles formes d'exclusions.

Notre association comprend actuellement 25 employés, 2 personnes à plein temps suivi de 5 employés à temps plein. Une masse salariale au service du projet associatif est répartie dans les fonctions de gestion, administration, formation et animation.

L'insertion des publics en difficulté est au coeur de notre actualité. Dès 1991, nous proposons une organisation qui permettait aux plus démunis, d'accéder dans des différentes activités de la Fraternité Salonnaise. Cet outil d'insertion à leur service, réintégré les personnes dans le tissu social et rural de notre société.

Toute l'équipe de la Fraternité Salonnaise est en collaboration avec le C.C.A.S., la D.I.S.S., la Mission Locale, la MSA, les Associations partenaires, la Fondation de France. la Fondation Abbé Pierre et les institutions sociales et territoriales visant à améliorer l'accueil et le suivi des personnes accueillies.

Cette collaboration nous permet d'élargir l'offre d'insertion sur la zone concernée.

Présentation du rapport moral du Président

C'est toujours un peu difficile de faire un rapport sur une année précédente. Tous les événements vont vite et souvent une préoccupation chasse l'autre.

Donc au sujet de l'année 2001 ce qui a marqué surtout la Frat, c'est le feu qui a eu lieu en septembre 2000 qui a détruit tout l'atelier de ferronnerie, notre réserve d'habits, et rendu inutilisable des affiches prêtes à poser d'une valeur de 170 000 F.

Sans compter que le donneur d'ordre aurait pu nous demander une indemnité. Il a fallu lui compenser sa perte par du travail gratuit.

Personnellement, je regrette la perte de toute une collection de rabots varlopes et autres outils anciens ayant appartenus à mon grand-père et que j'avais donné à la Frat pour un mini musée. Tout cela a fini en cendres par l'inconscience et la bêtise d'une personne irresponsable. Mais c'est comme cela.

Il a fallu ensuite s'occuper du côté administratifs des choses : les assurances, les rapports avec la municipalité, propriétaire des lieux, rapports qui heureusement sont bons. Nous sommes aujourd'hui en phase de reconstruction, mais à l'époque Claude CORTESI en a subi un important choc psychologique qui m'a inquiété.

Une nouvelle page est tournée.

A part cela ou plutôt, malgré cela, notre accueil d'urgence a continué, avec ce qui caractérise ceux que nous accueillons. c'est à dire une pauvreté générale autant financière, intellectuelle que dégradation physique.

Entre parenthèse, les soins les plus difficiles à obtenir gratuitement sont les soins dentaires ; si vous avez des solutions nous sommes preneurs.

Nos pensionnaires ont une grande difficulté, ce sont les rapports avec tout ce qui est administratif : carte d'identité, carte S.S, papier pour le RMI etc... Rien n'est fait dans notre société complexe pour faciliter le retour à une vie sociale normale. Beaucoup se rendent compte qu'ils seront obligés d'être toujours assistés, alors c'est la désespérance et il n'y a que l'alcool pour s'évader.

Ce ne sont pas des problèmes qui peuvent se régler par des lois ou des directives, il faut de l'humanité tout simplement.

Une association comme la notre, essaie d'apporter ce supplément d'humanité à l'aide matérielle. Mais pour que cela fonctionne, il nous faut un minimum de moyens. Nous commençons à en avoir un peu, mais notre souci actuel c'est le changement d'organisation des communes en particulier avec l'intercommunalité.

En ce moment, outre Salon, certaines communes nous font une dotation financière, d'autres pas du tout, pourtant nous accueillons des personnes envoyées officiellement, ou officieusement de toutes les communes du bassin de l'emploi autour de Salon.

Nous aimerions bien que dans les comptes de l'intercommunauté une ligne budgétaire soit créée pour l'aide d'accueil d'urgence.

Je crois qu'il est de notre responsabilité de le dire à tous ceux qui ont une influence sur l'organisation de la cité, que ce soit dans l'action politique ou dans le domaine social. Pour un détail plus précis de notre activité d'accueil, Claude CORTESI vous donnera tous les renseignements que vous désirez.

Je vous remercie de votre attention.

Rapport d'activité de l'année 2000

Un peu d'histoire : la Fraternité Salonaise aura 12 ans le 8 février 2002. Après 6 années de présidence l'en suis devenu le directeur.

Au tout départ on accueillait les SDF du soir 17h30 au matin 8h dans l'ancienne caserne des pompiers, puis la municipalité nous a conventionné pour la ferme des cavaliers qui se trouve dans la Z.I. de la Gandonne.

Nous avons créé des ateliers et accueilli toute la journée.

Si je suis là aujourd'hui, je le dois à un homme qui nous a quitté, il n'y a pas si longtemps M. PRIN Joseph c'est lui qui m'a fait rentrer dans le comité des fêtes de Gram, j'avais 16 ans. Comme Obélix qui est tombé dans la potion magique quand il était petit, moi j'ai adhéré au milieu associatif et depuis j'en suis jamais sorti.

La Fraternité Salonaise est un collectif d'associations qui en son nom je remercie la municipalité de Salon, de Pelissanne, de Grans, de Lançon., le centre Leclerc, Logidis et tous les employés qui travaillent pour la Frat.

La lutte contre les exclusions est une valeur fondamentale de notre association. Nos actions ont donc évoluées en fonction de la situation socio économique.

Le public visé est un public marginalisé ou en voie de marginalisation.

Notre démarche est d'aider ces personnes qui sont très souvent loin d'un emploi, leur préoccupation sont plus du domaine de la santé, de la justice ou arriver à retrouver une confiance en soi.

Comme chaque assemblée quelques chiffres :

884 personnes accueillies en 2000 pour 3124 nuits 123
personnes sont rentrées dans le cadre d'insertion
86 personnes ont trouver un emploi, une formation, un stage

Leur provenance**Leur âge**

45% de salon et villages	22% de 20 à 25 ans
25% des Bouches du Rhône	40% de 25 à 40 ans
30% des autres départements	35% de 40 à 60 ans
	3 % plus de 60 ans

La situation familiale	Situation financière
63 % divorcée	23 % ASSEDIC
35 % célibataire	37 % RMI
2 % marié	12 % emploi
	28 % sans revenus

Les ateliers

215 personnes sont passées par les ateliers, public SDF ou pas

Repas

16060 repas servis dont 360 repas servis à des personnes non SDF envoyées par des services sociaux.

Colis d'urgence

409 aux SDF
309 aux familles salonnaises

Accueil femmes

68 personnes ont eu des nuits offertes, battus ou seules avec enfants.
La durée moyenne de séjour était de 3 jours.

Pour finir 2000 à était pour nous, une année assez dure à vivre. Le 17 septembre 2000 les ateliers disparaissaient en fumée, cela est un incendie criminel.

Je tiens à remercier les pompiers de Salon pour leur intervention efficace et pour avoir sauver les chambres.

Les 6 ateliers ont disparus mais nous les avons recréés au plus vite pour sauver les emplois et surtout redonner le moral aux personnes qui s'avaient graviter dans ces ateliers.

Aujourd'hui nous avons démarré les travaux pour la reconstruction des ateliers.

Un dernier mot, notre conventionnement pour les locaux avec la ville s'est transformer en bail emphytéotique de 40 ans.

L'état nous a agréer CNRS pour 2002 dont nous allons travailler l'insertion de bien plus près avec une équipe d'encadrement de terrain et le 1^{er} novembre 2000 la création de l'entreprise d'insertion.

Parole à M. TONON adjoint au maire et représentant de Monsieur le Docteur BLANC, Maire de Salon.

M. TONON : Demande de prévisions sur les ateliers, et surtout sur la reconstruction des locaux brûlés et nous précise que le dossier de subvention pour la reconstruction doit être présenté bientôt.

M. CORTESI : Donne les prévisions à M. TONON sur les ateliers, le public accueilli, le type d'atelier...

M. TONON : Nous précise que suite à une conversation avec M. CORTESI sur les problèmes que peut rencontrer la Fraternité Salonaise, le problème majeur c'est les soins dentaires. M. TONON va intervenir sur les coups des soins bucco-dentaires.

M. TONON nous informe que Monsieur le sous-préfet Nicolas BASELIER veut venir prendre un repas avec l'équipe de la Fraternité Salonaise.

Mme CHANTRIN, adjointe au maire : suite à votre rapport moral Monsieur le Président je suis pas tout à fait d'accord avec vous sur ce que vous dites en parlant de pauvreté intellectuelle.

Monsieur PALETTI, président répond : La pauvreté intellectuelle n'est que péjorative. Beaucoup de personnes qui arrivent à la Fraternité sont démunies, fatigués, elles ne sont plus capables d'être elles-mêmes. Mais grâce à la Fraternité, il reprenne pied dans leur vie et repart vers de meilleurs objectifs.

Présentation des comptes par Bernard PANSIER

Question de M. RIGOLE, adjoint au maire : Pourquoi sur le compte de résultat « charge externe » il y a-t-il un déplacement de 110 000 F ?

M. CORTESI répond : Nous ne sommes pas partis aux Baléars, mais nous posons des affiches dans toute la France et cette somme est les frais d'hébergement des employés qui posent ses affiches.

M. RIGOLE pose une autre question : Pourquoi une dette de Frat Imprim

M. PANSIER répond : Cette dette est les chèques en cours d'encaissement pour la Fraternité Salonaise par Frat Imprim.

Le vote des rapports

Rapport moral du président = A l'unanimité Rapport d'activité du directeur = A l'unanimité

Rapport Financier = A l'unanimité

Vote du conseil d'administration

Les 15 associations se représentent : Vote à l'unanimité Séance lever, apéritif offert.

Vote du bureau

Sont élus :

Président Antoine PALETTI

Vice-président Pierre DUMAS

Trésorier Camille MAS

Trésorier adjoint Charles DARDALHON

Secrétaire Géraldine VERVISCH

Le président lève la séance et demande ont son bureau de se réunir début de la nouvelle année.

Le Président



Membre

